

*Lettre adressée par Ph. Le Gendre, chanoine, à un correspondant non dénommé, de Tréguier, le 24 janvier 1744 (ADCA, 2 G 456).*

Monsieur,

On m'a honoré de la commission de vous écrire au sujet de notre orgue ; je m'en acquite avec bien du plaisir puisqu'elle me procure l'honneur de vous renouveler mes très humbles respects, après donc m'être acquitté de ce devoir j'ay celui de vous envoyer le devis fait par Mr Lesclop avec l'état que j'ay fait de notre orgue, nous vous prions de communiquer l'une et l'autre pièce à Mr de Clairambaut afin que nous sachions s'il manque quelque chose au devis dudit sieur Lesclop et si le pris qu'il demande est excessif, en confrontant ce devis avec l'état de notre orgue, il verra que la flutte de deux pieds et le flageolet manquent mais peut estre que ces jeux sont supplées par d'autres, quand nous aurons seu le sentiment de ce fameux organiste nous prendrons notre dernière résolution. Vous aurez aussi la bonté de luy demander si on peut confier à Mr Lesclop les 3000 L qu'il demand(e) avant que de commencer l'ouvrage si on peut desjà les luy confier sans caution. Nous le regardons sans doute comme un parfaitement honnête homme, mais comme la mort peut survenir il ne peut pas trouver mauvais qu'un corps prenne quelques précautions. Quand vous nous aurez marqué l'avis de Mr Clairambaut on vous enverra une procuration pour faire le marché en cas qu'on persiste dans le même dessein d'avoir une orgue neuve ; et pour faire un certain arrangement qui nous mette en état de payer le premier terme sans rien prendre sur la fabrique, je suis chargé de vous prier et nous marquer positivement si vous voulez donner une somme pour aider à faire la somme de 1500 L que nous fournissons vis-à-vis de Monseigneur qui de son côté fournit 1500 L, et de faire de notre part la même proposition à Mrs les abbés de Kericuff et Montaudouin. Quand vous nous aurez marqué ce que vous donnerez tous trois, nous nous cotiserons pour faire la somme nécessaire pour le paiement de premier quartier. Voilà, monsieur, ce que je suis chargé de vous marquer, et je m'acquitte fidèlement de ma commission. J'ay l'honneur d'être avec bien de respect

Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Ph. Le Gendre, chanoine de Tréguier.

Tréguier le 24 janvier 1744

Après vous avoir marqué les sentiments du chapitre je vous prie de vouloir bien vous donner la peine de lire avec quelque attention deux feuilles que vous trouverez dans ce paquet dans lesquelles j'ay détaillé comme particulier bien des choses qui regardent notre orgue. Soyez persuadé qu'il n'y a point d'entêtement dans mes réflexions. Je consents que vous en donniez la lecture à Mr Clairambaut et à Mr Lesclopp.

Honheur



on m'a honoré de la commission de vous servir au sujet de votre orgue  
je m'en acquitte avec bien de plaisir puisqu'elle me procure l'honneur  
de vous renouveler mes très humbles respects, après donc m'être acquitté  
de ce devoir j'ay celui de vous envoyer le devis fait par M. Lesclap  
avec l'état que j'ay fait de votre orgue, nous vous prions de communiquer  
l'une et l'autre pièce à M. de Clairambault afin que nous sachions s'il  
manque quelque chose au devis de M. Lesclap et si le prix qu'il  
demande est excessif, en confrontant ce devis avec l'état de votre orgue  
il verra que la flûte de deux pieds et le flageolet manquent  
mais peut-être que ces jeux sont suppléés par d'autres, quand nous  
aurons le sentiment de ce fameux organe nous prendrons notre  
dernière résolution: vous aurez aussi la bonté de lui demander si  
on peut confier à M. Lesclap les 3000<sup>fr</sup> qu'il demande avant que de  
commencer l'ouvrage si on peut dire les lui confier sans caution  
nous le regardons cependant comme un parfaitement honnête homme  
mais comme la mort peut survenir il ne peut pas toujours nous servir  
qu'un corps puisse quelques précautions, quand vous nous aurez marqué  
l'avis de M. Clairambault on vous enverra une procuration pour faire le  
marché en cas qu'on pût dans le cas d'être d'avoir une orgue neuve

et pour faire un certain arrangement qui nous mette en état de payer  
le premier terme sans rien prendre sur la fabrique, je suis chargé  
de vous prier et nous marquer positivement si vous voulez donner  
une somme pour aider à faire la somme de 1500<sup>l</sup> que nous fournissons  
vis-à-vis à Mgr qui de son côté fournit 1500<sup>l</sup> et de faire à notre part  
la même proposition à M<sup>rs</sup> les abbés de Hicuff et de Montaudouin,  
quand vous nous aurez marqué ce que vous donnez, tous trois  
nous nous cotiserons pour faire la somme nécessaire pour le  
paiement de premier quartier. Voilà, monsieur, ce que je suis chargé  
de vous marquer, et je m'acquiesce pleinement de ma commission.  
J'ai l'honneur d'être avec bien de respect

à Monsieur votre très humble et très  
obéissant serviteur  
Joh. Legendre chanoine de St. Esprit.

St. Esprit le 24 janvier 1744

après vous avoir marqué les sentiments de chapitre je vous prie de  
vouloir bien vous donner la peine de lire avec quelque attention  
deux feuilles que vous trouverez dans ce paquet dans lesquelles j'ai  
détaillé comme particulier bien des choses qui regardent notre congrégation  
j'ay persuadé qu'il n'y a point d'incertitude dans mes réflexions, je conviens  
que vous en devriez le lire à M<sup>rs</sup> Charvamboul et à M<sup>rs</sup> les doctes.